Je veux faire une thèse

Par **Guitfun**, le **23/02/2014** à **15:01**

Bonjour à tous,

Je me tourne une nouvelle fois vers vous car je recherche de précieux conseils. Je suis actuellement en pleine réflexion sur ma future orientation.

Depuis quelques temps, **je suis déterminé à orienter mon parcours scolaire vers la *"rédaction"* d'une thèse.** J'aime le milieu universitaire, j'aime cette diversité, ce milieu qui me permet de rencontrer beaucoup de gens, de participer à de nombreuses conférences, etc.
Je ne me vois pas dans 2-3 ans quitter les bancs de la fac pour me retrouver dans un bureau avec des horaires pas très avantageux.

Je ne sais pas du tout ce qu'est vraiment une thèse. Je comprend beaucoup de choses grâce à internet ou en demandant à mes chargés de TD : il s'agirait principalement de rédiger un document innovant dans un domaine du droit, sous la direction d'un maître de thèse qui, d'après ce que j'ai compris, ne nous voit qu'une à deux fois par an.

J'ai l'impression que ma manière de travailler colle vraiment à cet univers. Je travaille essentiellement seul, je fais beaucoup de recherches avant mes partiels sur les thèmes abordés en TD, j'essaye toujours de rechercher l'importance d'un arrêt, son impact dans le monde juridique, etc.

J'aimerais pouvoir faire une thèse pour m'incruster davantage dans ce domaine de la recherche, de l'université, de l'enseignement. J'ai toujours rêvé d'enseigner, et faire une thèse me permettrait d'assurer des cours en parallèle et, in fine, pourquoi pas, avoir une situation plus stable que celle de chargé de TD.
Une thèse me permettrait d'avoir des facilité d'accès à certaines professions.

Voilà mon profil :), je me demande juste si mes pensées ne sont pas trop bercées d'illusions ?

Merci de votre aide :) !

Par **marianne76**, le **23/02/2014** à **18:38**

Bonjour,
Déjà il faut choisir un directeur de thèse, le choix est important certains encadrent mieux que d'autres, le choix sera aussi fonction du choix du sujet, vous n'irez pas voir un prof internationaliste si vous voulez faire uniquement du droit privé interne.

Le sujet sera délimité avec ce professeur. Votre travail consistera déjà à faire des recherches pour faire le point de la jp et de la doctrine , recherches complètes évidemment qui vous amènent à faire un historique. Ensuite lorsque vos recherches sont terminées elles doivent vous amener à certaines conclusions, ce qui va , ce qui ne va pas , et vos propositions, tout cela sous la houlette de votre professeur qui vous guide. Beaucoup de thèses sont publiées je vous conseille donc d'aller à la BU pour en consulter quelques unes cela vous donnera une idée

Par **Guitfun**, le **23/02/2014** à **18:49**

Merci pour cette réponse :). Je vais me rendre à la BU dès demain matin pour feuilleter les thèses pour me faire une première idée.
Je vais également continuer à consulter mes chargés de TD pour avoir des réponses plus complètes.

J'ai oublié quelque chose : je sais qu'une these dure en moyenne 5 ans bien qu'en théorie se soit 3 ans. J'ai du mal à me faire une idée de la charge de travail, de l'organisation, etc. J'ai entendu dire que la préparation d'un plan d'une thèse met plus d'un an, je trouve ça vraiment très long, est-ce qu'en pratique il n'y pas une certaine relâche du fait de l'absence d'encadrement ? Je suis désolé pour cette question, mais j'essaye de me faire une idée.

Par **marianne76**, le **23/02/2014** à **19:26**

Tous vos chargés de TD ne font pas forcément une thèse, vous avez aussi des professionnels qui assurent des TD.
Ce n'est pas la construction du plan qui dure un an. Il faut compter un an pour les recherches et comme je vous le disais c'est au terme de ces recherches que l'on voit à peu près où l'on va aller et qu'on échafaude un plan. Le plus dur effectivement c'est le manque d'encadrement il faut s'astreindre un travail quotidien à temps plein et solitaire, d'où beaucoup d'abandon

Par **Yn**, le **24/02/2014** à **09:30**

Salut,

Je t'invite à lire ce topic : http://www.juristudiant.com/forum/interview-d-un-doctorant-t18793.html

Je rejoins marianne76 sur l'ensemble de ces remarques. En L3, meilleur conseil est selon moi de rester ouvert, inutile de se braquer trop tôt dans une voie.

En M2, tu auras du temps pour rédiger un mémoire, lequel te donnera un aperçu du travail de recherche. Si tu aimes et que le travail est de qualité, tu pourras poursuivre en thèse.

Par ailleurs, la thèse est une expérience individuelle, tu auras probablement autant d'avis

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

différents que de thésards. Pour moi, la plus grande qualité du thésard est de savoir se contraindre à travailler seul.

Tu verras que la thèse est un monde à part, beaucoup de thèses ne sont pas achevées, bref il faut savoir ce que l'on veut.

Enfin, étant doctorant, on peut en discuter via la messagerie privée si tu le souhaites.

Par **marianne76**, le **24/02/2014** à **12:03**

Bonjour
[citation] Pour moi, la plus grande qualité du thésard est de savoir se contraindre à travailler seul.
[/citation]
Tout est dit ou presque, outre ce travail personnel individuel et solitaire il faut aussi avoir des idées, sinon cela ne fonctionne pas [smile3]

Par **Guitfun**, le **24/02/2014** à **19:40**

Bonsoir,

Merci pour vos réponses, cela m'aide vraiment beaucoup.

J'ai une dernière question : que me conseillez-vous comme type de master avant d'arriver à la thèse ?
Je comptais faire dans un premier temps un master 1 de droit public général, et me laisser le temps pour déterminer dans quel secteur du droit public je souhaite faire mon master 2 recherche. Pour l'instant mon choix est dans le droit de l'union européenne.

Merci de votre aide

Par **Poussepain**, le **24/02/2014** à **22:04**

Bonsoir,

La voie classique c'est M2 recherche général, en public ou privé.

Après il y'a la question des financement (seuls les meilleurs obtiennent des bourses...), du CNU pour être maître de conférence, de l'agrégation, des publications a effectuer...

Mais pour ça je rend le topic à Yn et Marianne76 qui l'expliqueront mieux que moi.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **25/02/2014** à **09:28**

Un M2 recherche, peu importe l'intitulé, est conseillé. Pour moi, deux critères entrent en jeu : il faut aimer - vraiment aimer - la matière dans laquelle tu veux te spécialiser, trouver un sujet original lequel apporte véritablement quelque chose.

Si tu aimes le droit public, très bien, tu auras tout le temps de découvrir durant ton M2 les problématiques actuelles et les champs d'investigation porteurs.

Note enfin que les thèses "trans-juridiques", c'est-à-dire qui dépassent les catégories juridiques (pur droit des contrats, pur DIP, pur droit administratif, etc.) sont souvent des thèses intéressantes. Tu réalises un véritable travail de recherche en convoquant plusieurs matières juridiques en étudiant une situation concrète.

Par **Guitfun**, le **26/02/2014** à **20:10**

Merci énormément pour toutes vos réponses, elles m'aident vraiment.

Par **Guitfun**, le **02/03/2014** à **21:23**

Bonsoir,

J'ai une dernière question à formuler sur mon orientation en générale.

Jusqu'à maintenant, mes notes ne sont pas extraordinaires... En première année, j'ai compensé mon premier semestre avec le second, donc pas de rattrapages. En deuxième année, je suis allé aux rattrapages, mais pour très peu de points. Enfin, en troisième année, j'ai validé, pour l'instant, mon premier semestre avec une moyenne de 11.
Rien de remarquable... C'est essentiellement les partiels qui font chuter ma moyenne générale : en TD, sans compter la première année, mes moyennes tournent autour de 12.

A côté de ça,je suis étudiant dans une filière dite (à tort ou à raison) d'excellence : préparation aux carrières publiques.
Je suis également adhérent des jeunes européens : *"Association indépendante de tout parti politique, agissant en faveur de la construction d'une Europe fédérale et démocratique."*
Enfin, je serais bientôt, je l'espère, bénévole à la Cimade : *"La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile."*

Voilà mon dossier ^^. Je me fais beaucoup de soucis par rapport à mon orientation : j'aime le droit, j'aime l'étudier, lire de la doctrine, plus que les cours d'ailleurs, etc. Pensez-vous, sincèrement, que mon dossier peut rivaliser avec ceux qui ont une moyenne de 12-13 ?

J'essaye de mettre en avant ce que je fais à l'extérieur, et malgré mes notes plus que moyennes aux partiels, je reste convaincu que je maîtrise tout autant que les autres les

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

matières étudiées...

Merci de votre aide :) !

Par **Poussepain**, le **02/03/2014** à **22:51**

Bonjour,

Rivaliser par rapport a quoi?

- pour entrer en M2 recherche, ça ira sans doute, surtout en public où il y'a moins de demandes. Bien sûr demandez dans plusieurs facs et M2 afin de maximiser les chances.

- Pour la thèse ce n'est plus vraiment comme ça qu'on raisonne.
Il faudra trouver un directeur de thèse et élaborer un projet de thèse intéressant et cohérent. Ensuite on peut commencer sa thèse. Le problème ce n'est donc pas tant la sélection que le financement de la thèse sur 3,4, 5 ans. Et c'est sur le financement qu'une sélection intervient puisque des bourses sont octroyées à différents titres.
L'université accorde notamment des bourses, qui sont en faite plus des contrats, après examen des dossiers et des projets. Donc plus le dossier est bon, mieux c'est. Mais pas que : ça dépend aussi des matières sur lesquelles la fac souhaite investir, du nombre de candidats, du projet présenté, du directeur de thèse...c'est assez politique au final.
Bien sûr, a ce niveau on attend des futurs enseignants chercheurs, le cursus universitaire prime. Il peut être bien de faire son mémoire de M2 sur le même sujet que la thèse, de publier, de participer a des concours juridique, de faire du tutorat etc etc...

De toute façon il reste encore deux ans et demi durant lesquelles on peut encore faire beaucoup. Tout les majors de promo n iront pas à la thèse. Essayer aussi de vous placer auprès des chargés de TD déjà puis des profs en M1/M2 afin de vous faire connaitre comme candidat à la thèse.

Par **Guitfun**, le **24/03/2014** à **16:39**

Merci pour toutes vos réponses !

Par **marianne76**, le **22/04/2014** à **20:14**

Bonjour
Effectivement on peut être amené à changer de fac
La thèse n'est pas tout, une fois le doctorat en poche il faut être qualifié , on envoie son dossier au CNU qui qualifie ou pas, il y a beaucoup de refus.
Si le candidat a été qualifié , il doit réussir à se faire recruter dans une fac et il doit donc prendre son bâton de maréchal et faire son tour de France. Parfois il y a un post dans la fac où l'on enseigne mais ce n'est pas toujours le cas et même dans cette hypothèse le candidat

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

est confronté à d'autres postulants

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés